

FORMATION CHAUDIÈRE

MISE EN ŒUVRE DE CHAUDIÈRES GAZ HPE/THPE OU À MICRO-COGÉNÉRATION GAZ, ET RÉGULATION ASSOCIÉE, DANS DES BÂTIMENTS EXISTANTS

À noter que l'obtention de l'agrément RGE nécessite la réussite aux épreuves et le dépôt d'un dossier de demande d'agrément

T112-CHAUD

RGE

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Identifier les typologies et caractéristiques des chaudières gaz et micro-cogénération gaz
- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les chaudières gaz et micro-cogénération gaz, et mettre en œuvre les moyens pour les éviter
- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception, de dimensionnement et de mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Analyser l'existant
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions entre les différents lots, pour garantir la qualité de l'installation et la compatibilité avec un niveau de rénovation performante
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Définir les limites de prestations
- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage
- Analyser le profil client
- Identifier les aides financières d'un projet de rénovation de chaudière gaz HPE/THPE ou à micro-cogénération gaz en fonction de la situation et du revenu fiscal du maître d'ouvrage

PERSONNES CONCERNÉES :

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

PROGRAMME :

- Connaître les principes et technologies des chaudières gaz et micro-cogénération gaz
- Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux
- Éviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre de chaudières gaz HPE/THPE ou micro-cogénération gaz
- Vérification, réception et prise en main par l'utilisateur
- Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières

Inscription en ligne sur le site. Un délai de 15 jours est nécessaire avant l'accès au module de formation.

DURÉE :

3,5 heures (0,5 jour)

EFFECTIF :

6 personnes minimum
12 personnes maximum

PRÉ-REQUIS :

Savoir parler et lire le français
Maîtriser les fondamentaux de son métier

INTERVENANT :

Formateur qualifié

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours
Projection sur écran par croquis et schémas
Echanges d'expérience

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Évaluation théorique (QCM) : passage du test en présentiel soit à Coprotec à Sainte - Croix-en-Plaine, soit à la corporation des électriciens à Schiltigheim 1 mois maximum après l'inscription

NATURE DE LA SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de réussite au QCM (réception maximum 48h après l'examen). En cas d'échec, il sera nécessaire de repasser le test en présentiel (45 € H.T)
Attestation de stage

MOYEN DE SUIVI DE LA FORMATION :

Feuille de présence

COPROTEC - SERVICE FORMATION

12, IMPASSE MONTGOLFIER - 68 127 STE CROIX EN PLAINE

☎ 03 69 28 89 00

✉ CONTACT@COPROTEC.NET



Nos formations comportent des activités pratiques nécessitant des capacités physiques adaptées. Toute situation de handicap doit être signalée préalablement à l'inscription afin d'évaluer les possibilités d'aménagement et les conditions d'accueil.

